



ASSOCIATION YOGA à BONNIERES

Présentation des
Comptes Annuels 30/06/2021
Exercice 2020/2021
2 ème Exercice

YOGA à BONNIERES

ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 24 Juillet 2021 **COMPTES de L'EXERCICE du 30/06/2020 au 30/06/2021**

Données Juridiques
Message du Président,
Rapport du Trésorier,
Compte de Résultat, Bilan et Annexe,

Projet de Résolutions,
Budget Prévisionnel



Association Loi 1901 déclarée à la Préfecture de MANTES LA JOLIE

Le 28 Mai 2019

SIREN 852.999.598

Siège de l'association : Mairie de BONNIERES 78270

Assemblée Générale constitutive en date du 18 Mai 2019.

MESSAGE du PRESIDENT

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillons en cette fin d'après-midi pour notre deuxième Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

Je tiens plus particulièrement à remercier la Municipalité de BONNIERES sur SEINE, représentée par Monsieur Jean-Marc POMMIER, Maire, et l'ensemble des membres de son Conseil Municipal qui sont toujours à notre écoute, nous font l'honneur d'assister à notre Assemblée Générale.

Je remercie également les élus de la Communauté de Communes des Portes de l'île de France pour nous offrir pour le prochain exercice une salle au Gymnase de la Vallée Française.

Je n'oublie pas non plus tous les volontaires qui s'investissent tout au long de l'année. L'exercice 2020/2021 est clôturé le 30 Juin 2021 conformément aux statuts, en pratique l'activité s'est arrêtée le 28/10 2020 en raison des contraintes sanitaires.

Je vous résume le bilan sportif de notre Club pour cette saison :

- 1) Notre association est forte de 34 Membres, 21 sont inscrits à un seul cours, 13 sont donc inscrits aux deux cours, l'animatrice est également adhérente.**

2) Nous avons prévu d'assurer 35 semaines de cours. Les mesures confinement nous ont contraint à assurer seulement :

-8 semaines de cours adultes

-Aucun cours pour les enfants ou en vidéo.

3) Nous étions présents au forum des associations (5 septembre 2020). Nous tenons à affirmer notre implication dans la vie de la cité, par l'accueil des enfants, par notre présence au forum des associations, et par nos objectifs de présence à la journée « faites du sport à BONNIERES » et Journée des familles de la Communauté de Communes. Sur ces deux derniers points, les règles de confinement en ont décidé autrement.

Nous sommes également contactés par l'EPHAD de BONNIERES.

4) Le Yoga pour les enfants du centre de loisir est pour l'heure en attente.

5) Notre adhésion à la ligue multi-sports UFOLEP est devenue effective.

Cette adhésion s'est traduite par une cotisation globale de 694,50 EURO, couvrant conseils et assurances particulièrement nécessaires en cette période difficile.

6) Compte tenu du niveau d'activité de cette période nous avons procédé à une remise de cotisation (80%) à nos adhérents.

7) Je n'oublie pas de remercier notre professeur Gérard, pour ses cours lorsqu'il a pu les assurer et pour le sacrifice qu'il a dû faire de toute rémunération au cours de cette période.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une excellente A.G.

Denis PIERREAU 03 Juillet 2021

Association YOGA à BONNIERES
COMPTES ANNUELS 30/06/2021 DUREE EXERCICE 12 MOIS

BILAN

ACTIF	30/06/2020	30/06/21	PASSIF	30/06/2020	30/06/2021
Actif immobilisé	45,90	45,90	Réserves	0	
Stocks	0	0	Report à nouveau	0	724,13
Créances	0	136,50	Résultat de l'exercice	724,13	1325,95
Valeur Mobilières de placement	0		TOTAL CAPITAUX PROPRES	724,13	2050,08
Disponibilités	3640,19	4121,13	Provisions	1484,00	0
Charges Constatées d'avance	0		Dettes	1477,96	2253,45
			Produits constatés d'avance	0	
TOTAL ACTIF	3686,09	4303,53	TOTAL PASSIF	3686,09	4303,53

Association YOGA à BONNIERES
COMPTES ANNUELS 30/06/2021

DUREE EXERCICE 12 MOIS

PRODUITS	Exercice 2019/2020		Exercice 2020/2021	
Ventes de Marchandises		344,71		
Production de Services		0		
Subventions reçues Subvention reçue de PARTENAIRE FINANCIER	190	190		
Autres Produits Cotisations membres	9392,20	9392,20	1537,00	1537,00
Produits Exceptionnels et financiers Intérêts Crédoeurs	0,09	0,09	0,76	1852,30
TOTAL PRODUITS		9927,00		3389,30

COMPTE DE RESULTAT : CHARGES Exercice 2019/2020			Exercice 2020/2021	
Autres charges Externes		851,78		826,36
Matériel de bureau	19,99		47,21	
Matériel	470,11		34,68	
Assurance	281,00			
Annonces et insertions	44,00			
Imprimés Publicitaires	36,68		90,00	
Cotisation association			604,50	
Cotisation x Adhérents			22,01	
Frais réunions			12,96	
Frais postaux			15,00	
Commission Banque				
Rémunérations et Charges sociales		6777,09		1236,99
Brut	4058,00		720,00	
Congés Payés	406,00		72,00	
Indemnités de Transport	470,00		120,00	
Charges Sécurité Sociale et Prévoyance	1843,09		324,99	
Autres Charges		1574,00		0
Abandon créance	90			
Provision pour compensation	1484,00			
Charges Exceptionnelles		0		0
TOTAL CHARGES		9202,87		2063,35
RESULTAT	+724,13		+1325,95	

Annexe

- Les comptes 2021 ont été arrêtés par le bureau de l'Association YOGA à BONNIERES le 03 Juillet 2021.
- Tous les mouvements comptables sont appuyés par des justificatifs enregistrés chronologiquement et visés. Il y a un salarié à temps partiel. Conformément aux règlements CRC N° 2004-12 ; 2008-12 et 2009-01 (Chapitre III), la section a cherché à quantifier les contributions volontaires correspondant aux heures de bénévolat.
- Pour l'exercice 2020/2021, ce montant représente 208 Heures soit 2132 EURO (pour l'exercice précédent ce montant représentait 124 Heures soit 1259 EURO)
- L'exercice est considéré, juridiquement, comme ayant une durée de 12 Mois, néanmoins l'activité réelle ne s'est déroulée que sur 2 mois (septembre et octobre 2020) en raison de la situation sanitaire. Le comité directeur en sa séance du 5 Mai 2021 a décidé de ne proposer la reprise des activités qu'au premier septembre 2021, la fin de l'exercice 2020/2021 étant entachée d'incertitudes quant à une éventuelle possibilité d'accueil de notre activité en salle.
-
- Nous n'avons reçu aucune subvention publique.
-

Rapport sur les comptes de l'exercice 2020/2021: Synthèse 1/2

- Le compte de résultat de l'exercice 2020/2021 se solde donc par un excédent de 1188,69 EURO
 - Recettes 1537,00
 - Reprise Provision Remise 744,00 (utilisation provision 2021)
 - Dépenses (1695,81) (net d'exonérations COVID)
 - Produits Financiers 0,76

 - **RESULTAT ECONOMIQUE +585,95**

 - Rep Provision inutilisée 740,00

 - **RESULTAT NET 1325,95**

 - La trésorerie de fin d'exercice s'élève à 4121,13 EURO, certains adhérents ayant choisi de laisser en compte la réduction de cotisation décédée.

Rapport sur les comptes de l'exercice 2020/2021: Synthèse 2/2

Pour le résultat de l'exercice 2020/2021 le Comité Directeur propose :

Le Résultat 2020/2021 s'élevant à	1325,95
-----------------------------------	---------

Aucun report antérieur cet exercice étant le premier	724,13
--	--------

Soit un total à disposition de la présente assemblée	----- 2050,08
--	------------------

Le bureau propose à l'assemblée d'affecter cette somme en « Report à Nouveau » pour	2050,08
---	---------

BONNIERES SUR SEINE LE 03 Juillet 2021

La Trésorière
Colette THIBAUT

Quelques dispositions statutaires

Concernant le Comité Directeur

Article 17 : Renouvellement

Le Comité Directeur se renouvelle en totalité chaque année.

Au premier tour de scrutin, l'élection a lieu à la majorité absolue des suffrages exprimés, et au second tour à la majorité relative. Dans le cas où, au second tour, deux ou plusieurs candidats obtiendraient le même nombre de voix, le plus ancien sociétaire serait élu.

La représentation féminine est garantie au sein du Comité Directeur en leur attribuant un nombre de siège proportionnel au nombre de licenciées éligibles.

Article 20 : Comité Directeur

Le Comité Directeur élit chaque année, parmi ses membres, au minimum, un Président, un Secrétaire et un Trésorier.

Quelques dispositions statutaires

Concernant la Commission de contrôle des comptes

Article 26 : Contrôle des comptes

La Commission de contrôle des comptes, lorsqu'elle existe, a pour mission de vérifier la gestion du Trésorier et dépose chaque année un Rapport à l'Assemblée Générale. A cet effet, le Trésorier met à disposition tous les livres ou documents dont elle peut avoir besoin.

Rapport de la Commission de Contrôle des Comptes

Cette commission n'a pas été constituée lors de la création de l'association.

Cotisation 2021/2022

- Pour les inscriptions 2021 les adhérents devront répondre au « Questionnaire de santé » qui vous sera transmis lors de l'inscription. Si le questionnaire comporte des réponses négatives l'adhérent(e) devra obtenir de son médecin un Certificat Médical de Non Contre-Indication (CMNCI) à la pratique du YOGA
- Proposition pour 2021: 2 cours HEBDO 1 cours HEBDO
- | | | |
|---------|--------|--------|
| - Cours | 340,00 | 200,00 |
|---------|--------|--------|
-
- | | | |
|--------------------------|----|--|
| - Cotisation Animateur : | 25 | |
|--------------------------|----|--|

Projet de résolution 1/3

Première résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports et examiné les comptes de l'exercice tels qu'ils ont été présentés et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat excédentaire de 1325,95 EURO, approuve les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports, et accomplies par le Président ou les membres du bureau au cours de l'exercice écoulé. En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et définitif aux membres du bureau de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice, de la manière suivante :

-	Report à Nouveau antérieur :	724,13
-	RESULTAT	1325,95
	TOTAL A AFFECTER	2050,08
-	Réserve Facultative	+0+
-	Report à Nouveau	2050,08
	TOTAL AFFECTE	2050,08

Cette résolution est

Projet de résolution 2/3

Troisième résolution

COTISATION 2021/2022

L'assemblée après avoir délibéré, approuve la proposition du bureau, transmise par le Président, soit :

Proposition pour 2021:	2 cours HEBDO	1 cours HEBDO
- Cours	340,00	200,00
- Cotisation Animateur :	25,00	

Cette résolution est

Projet de résolution 3/3

Quatrième résolution

ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR :

Conformément à l'article 16 des statuts, l'Assemblée Générale , après avoir délibéré, désigne en qualité de membres du Comité Directeur, à compter de la présente assemblée et jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2021/2022, les personnes se présentant à vos suffrages, élues nominalement:

Denis PIERREAU

Colette THIBAUT

Brigitte PIERREAU

Valérie LANGLAIS

Philippe FRANCHET

Cette résolution est

Cinquième résolution

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES COMPTES

Conformément à l'article 11 des statuts, l'Assemblée Générale , après avoir délibéré, désigne en qualité de membres de la commission de contrôle des comptes, à compter de la présente assemblée et jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2021/2022, les personnes se présentant à vos suffrages, élues nominalement:

Cette résolution est

M

Sixième et dernière résolution

La collectivité des membres confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal constatant la présente délibération en vue de toutes formalités devant être effectuées.

Cette résolution est

Budget prévisionnel 2021/2022

Recettes		2021/2022 Prévu	2020/2021 Réal
Ventes matériel		100	0
Autres subventions		0	0
Développement des activités (Centre de Loisir)		100	0
Cotisations des membres		8300	1537
Produits financiers		1	
Produits Exceptionnels			368
TOTAUX		8500	1905

Budget prévisionnel 2021/2022

Dépenses	2021/2022 Prévu	2020/2021 Réal
Matériel	100	82
Cotisation Fédération Multisport	850	694
Frais Administratifs	50	50
Rémunération et Charges Sociales	7500	1237
Charges Exceptionnelles	0	0
Provision pour compensation	0	0
TOTAUX	8500	2063